



Infos

MAI/JUIN 2025

DOSSIER

Budget 2025

Pages 4



BUDGET



www.culoz-beon.fr

Édito

Budget 2025 : équilibré, ambitieux et sans hausse d'impôts

Chers concitoyennes, concitoyens,

Le 8 avril, le conseil municipal a approuvé notre budget 2025 qui représente 7 328 879€, 4 520 201 € en fonctionnement et 2 808 678 € en investissement. Ce budget est la conclusion d'un important travail de préparation budgétaire de la part des élus et des services municipaux.

Comme vous le savez, le contexte budgétaire national est très difficile, des coupes budgétaires viennent diminuer les ressources des collectivités locales. Nos dépenses augmentent du fait de l'inflation, nos recettes stagnent : c'est l'effet ciseau... Evolution divergente des dépenses et recettes.

Il est demandé aux communes de faire mieux avec moins.

Cette situation nous impose encore une fois de maîtriser au mieux nos dépenses tout en conservant voire améliorant la qualité de service proposée.

La maîtrise des dépenses impose un choix raisonné de nos prestataires et nécessite des arbitrages afin de prioriser la dépense la plus pertinente. La mise en place d'un dialogue de gestion interne avec les services gestionnaires a permis de réaliser ce travail de préparation budgétaire dans de bonnes conditions.

Notre objectif est de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour financer nos investissements courants et nos projets structurels.

Notre approche budgétaire va au-delà de l'année budgétaire 2025, en effet il est abondé depuis l'année dernière une réserve financière pour financer notre projet de réhabilitation du centre-ville en cours d'études. Ce montant est à ce jour de 1 039 622 €.

Malgré des difficultés budgétaires exogènes, notre commune dispose aujourd'hui encore d'une santé financière satisfaisante. En conséquence, les investissements prévus au budget 2025 sont autofinancés, ce qui signifie qu'aucun emprunt n'est contracté. Il convient toutefois d'être prudent pour l'avenir. La situation difficile des finances de l'Etat et les actions d'économies qui en découlent laissent planer de sérieuses incertitudes sur le financement des collectivités locales.

En 2025, il est prévu des dépenses dans le cadre des préventions des risques : l'extension de la vidéo protection et la mise en sécurité du parking de la carrière / Mont Jugeant.

Notre base de loisirs tant appréciée connaîtra en 2025 un aménagement du plan d'eau et la création d'une aire de fitness.

En complément des travaux courants d'entretien des bâtiments, il est aussi prévu des actions de rénovation énergétique, notamment pour la salle Léon Ponnet.

Les études et arbitrages avec les services de l'Etat (Architecte des bâtiments de France) pour la réhabilitation du Centre-Ville se poursuivent.

Malgré un contexte budgétaire tendu, la commune de Culoz-Béon fait le choix d'investir dans ses équipements.

Dans les pages suivantes, vous retrouvez le détail en dépenses et recettes du budget 2025 de Culoz-Béon.

L'Adjoint aux Finances
David TREBOZ

PAGE 3-5 ➡

DOSSIER

Budget 2025

PAGES 6-7 ➡

VIE LOCALE

- Nuisances Sonores
- Stationnement gênant rue des Taccons
- Consignes de sécurité à respecter au Plan d'eau
- A 16 ans, pensez au recensement !
- France Identité : à quoi ça sert ?

PAGE 8 ➡

VIE PRATIQUE

- Calendrier des festivités
- Etat-Civil
- Contacts mairie



Edité par la mairie de Culoz-Béon

Tel 04 79 87 00 29

MARS-AVRIL 2025

Tirage 2000 exemplaires

- Impression : ASPROCOM

- Directeur de la publication : F. ANDRE-MASSE

- Rédaction : mairie Culoz-Béon

- Photos : mairie Culoz-Béon/Pixabay

- Conception, réalisation : mairie Culoz-Béon

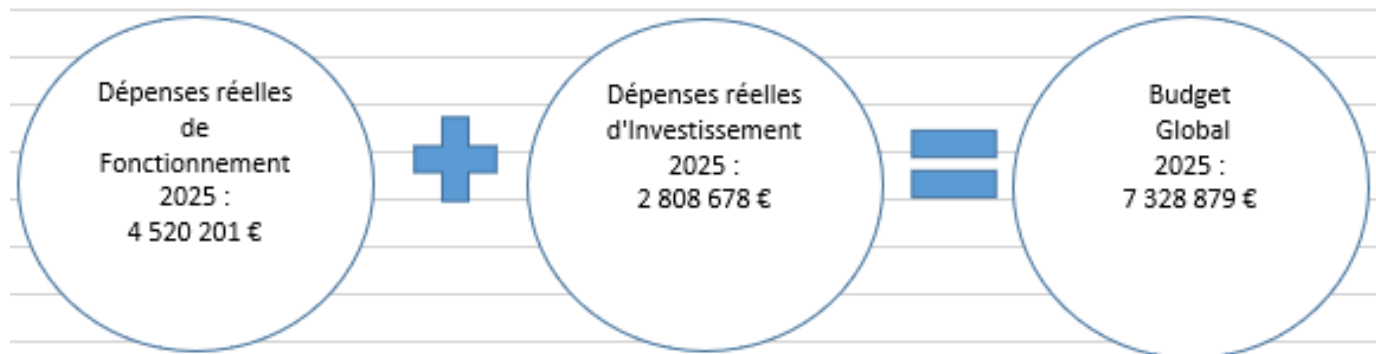
Ne pas jeter sur la voie publique



Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Le budget primitif a été discuté lors de la commission Finances du 18 mars, puis présenté et soumis au vote du conseil municipal du 8 avril 2025.

Lors de ce conseil municipal, le budget 2025 a été approuvé. Il se compose comme suit :



Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il a été construit avec des hypothèses prudentes et avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service public,
- d'optimiser ses recettes afin de conserver une capacité de financement suffisante pour financer les investissements à venir,
- et de contenir la dette financière en limitant le recours à l'emprunt. Le budget 2025 ne comprend aucun emprunt.

Taux 2025

Le budget primitif intègre des produits de la fiscalité. A ce titre, le conseil municipal a délibéré sur les taux du Foncier Bâti (FB) et du Foncier Non Bâti (FNB).

La personnalité fiscale de Culoz-Béon est effective depuis le 01/01/2024.

Dès 2024, les taux d'imposition des communes historiques Culoz et Béon ont été harmonisés.

Malgré une stagnation des recettes de dotations versés par l'Etat, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025.

Une revaloriation des bases des impôts locaux sera néanmoins appliquée à hauteur de 1,7% en moyenne. Cette mise à jour est nationale et relève des services de l'Etat.

	Culoz-Béon	Culoz-Béon
	Taux 2024	Taux 2025
Foncier Bâti	24,90%	24,90%
Foncier Non Bâti	47,94%	47,94%
Habitation Rés. Secondaires	8,96%	8,96%

Equilibre Général

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 520 201	5 196 476
Section d'investissement	2 808 678	2 132 403
	7 328 879	7 328 879



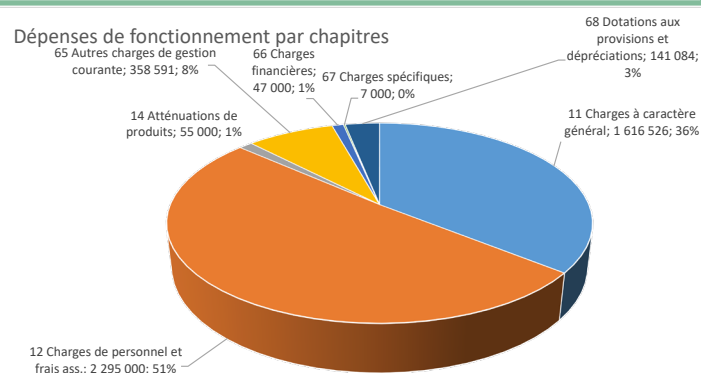
Budget de Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

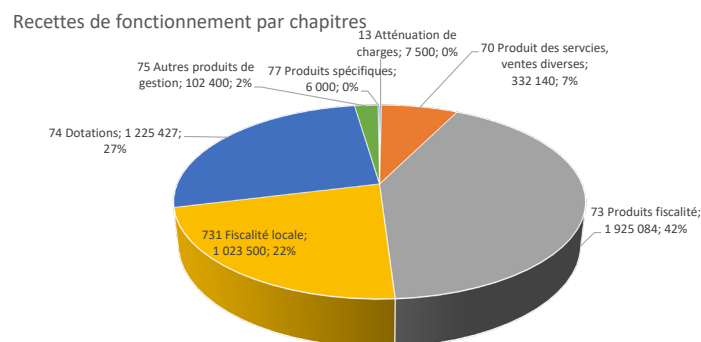
Pour les dépenses, il s'agit entre autres des salaires et charges de personnel des employés de la Commune, des prestations de services extérieurs, des consommations d'énergies, des intérêts d'emprunts, des subventions aux associations...

Pour les recettes, il s'agit du produit des impôts locaux, mais également des transferts en provenance des autres collectivités locales (notamment Bugey Sud) ou de l'Etat. Les produits de facturation des prestations de services sont aussi comprises en recettes.

Les dépenses réelles de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



Les lignes d'investissement les plus significatives sont les suivantes :

10 Ecoles : PPMS Plan de sécurité Ecole Milvendre 15 K€
13 Mairie et services généraux : renouvellement matériel informatique et logiciel de courrier : 13 K€
15 Divers bâtiments : Plan action rénovation énergétique 68 K€
 Isolation Salle Léon Ponnet 35 K€ ; Etudes et accompagnement extension restauration scolaire 30 K€
18 Equip. sportifs et de loisirs : Solde travaux gymnase 44 K€
 ; Aménagement plan d'eau 200 K€ ; Espace fitness base de loisirs 30 K€
20 Opération Centre-ville : Assistance Maitrise d'Œuvre et accompagnement technique et juridique 102 368 €
22 Voirie/espace public : Borne véhicules électriques 24 K€, Etude faisabilité et sécurisation entrée Culoz 15 K€, reprise chemin piétons + aire stationnement Av Jean Falconnier 24 K€
23 Prévention des risques : extension vidéo protection 115 K€ ; Mise en sécurité mont Jugeant 482 K€

Budget d'Investissement

La section d'investissement comprend :

En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses de travaux et d'équipements de la Commune.

En recettes : les dotations et subventions d'investissements.

La section d'investissement retrace en dépenses, les mouvements budgétaires qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité, travaux et achats d'équipements.

Le budget 2025 de Culoz-Béon comprend un programme d'investissement significatif.

Celui-ci a été travaillé par les différentes commissions du conseil municipal afin de répondre aux besoins de la population et aux enjeux économiques et environnementaux.

Dépenses :

Chapitres	Libellé	Budget
20/21	Travaux/Equipements	2 480 594
16	Emprunt	187 000
454	Autres dépenses d'investissement	141 084
		2 808 678

Recettes :

Chapitres	Libellé	Budget
10	Dotations	155 000
13	Subv. d'investissement	96 338
	Autres recettes	341 084
Recettes de l'année		592 422
	Excédent antérieur	1 739 981
		2 332 403

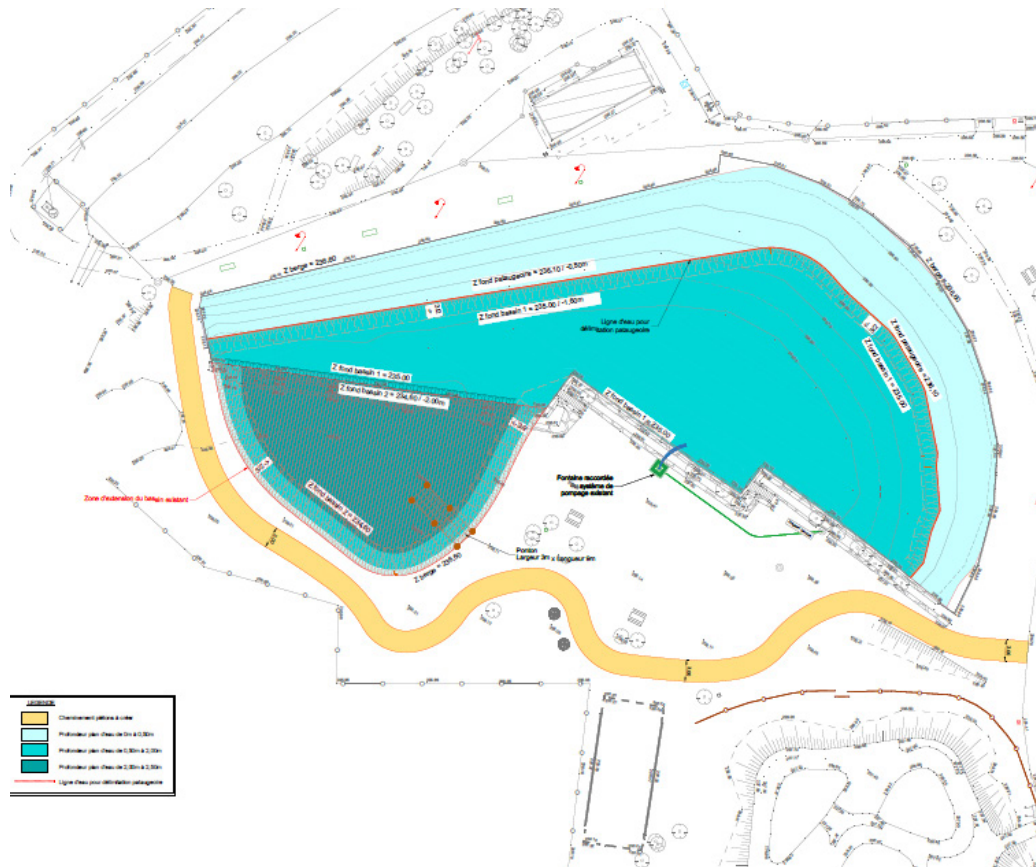
Le détail par opérations d'investissement est le suivant :

Opérations	Libellé	Budget
10	Ecoles	25 585
11	Urbanisme Foncier	12 940
12	Services Techniques	21 500
13	Mairie - services gén.	34 383
14	Equip. Socio culturel	13 522
15	Divers bâtiments	205 328
18	Equip. sportifs et loisirs	303 939
20	Opération centre-ville	1 039 622
22	Voirie / espace public	165 000
23	Prévention des risques	658 775
		2 480 594



Exemples d'opérations d'investissement 2025

Projet extension Plan d'Eau



Projet aire de Fitness



Hommage à Monsieur CHEVALLIER

Monsieur Valentin CHEVALLIER est né à Béon le 20 juin 1892. Il y exercera les métiers de boulanger, puis agriculteur et viticulteur.

En 1913, le soldat CHEVALLIER effectue son service militaire à la 7ème Section de Commis Ouvriers Militaires d'Administration (7ème COMA) à Besançon. Pendant la mobilisation française de 1914, il est affecté dans un premier temps au 24ème COMA, puis en 1916 au 71ème Régiment d'Infanterie. Il participe à de nombreuses batailles dont Verdun en 1916, Champagne et, en 1917 La Somme.

Le 30 avril 1917, il est fait prisonnier et interné au camp de HEUBERG en Allemagne. Il ne sera libéré qu'en décembre 1918.

Le 27 août 1939, le soldat CHEVALLIER est de nouveau mobilisé. Il sera rattaché au Centre Mobilisateur d'Infanterie N°146. Classé sans affectation, il sera renvoyé dans ses foyers le 28 octobre 1939.

Monsieur Valentin CHEVALLIER sera élu Maire de Béon de 1942 à 1944 puis réélu Maire du 23 février 1958 au 15 mars 1959.

L'année 1944 est l'année la plus terrible pour le village de Béon mais aussi pour le Valromey. En février, les Allemands, arrivés à l'aube, envahissent le village, prennent son Maire en otage et l'enferment dans la soute à charbon de l'école. Ils veulent la liste des communistes de Béon. Tous les hommes du village sont rassemblés sous le préau de l'école et à la question : « personne ne manque à l'appel ? » Valentin CHEVALLIER répondra : « ils sont tous là ».

En réalité, il manquait 4 hommes qui s'étaient enfuis dans la montagne ... et dans les marais.

C'est seulement vers 11 heures que Monsieur CHEVALLIER sera libéré.

Ensuite, ce fut l'attaque du Valromey, de Ruffieux et les rafles à Artemare.

Un peu plus tard, cette même année 1944, alors que l'occupant traque les maquisards, Valentin CHEVALLIER est emmené par une patrouille devant le café CHEVALLIER. Il y est interrogé et plaqué contre un mur. Sa belle-sœur, Madame Thérèse CHEVALLIER, s'interposera devant l'officier allemand pour le convaincre qu'il n'y est pour rien. Cependant il est embarqué dans une voiture pour faire le tour du village.

Aucun maquisard n'était en embuscade ... Dans le cas contraire, Monsieur CHEVALLIER aurait certainement été fusillé ... et le village incendié.

Le 8 mai 2025, pour le 80ème anniversaire de la Victoire remportée par les armées alliées et françaises en 1945, la Commune de Culoz-Béon a tenu à rendre hommage à Monsieur Valentin CHEVALLIER pour son acte de Résistance face à l'occupant en 1944. Une plaque commémorative a été installée devant la Mairie de la Commune historique de Béon. Son fils ainsi que ses petites filles étaient présents pour l'occasion.



Consignes de sécurité à respecter au plan d'eau

La base de loisirs de Culoz-Béon est prête à vous accueillir cet été.

La Commune de Culoz-Béon travaille à l'aménagement de la base de loisirs et vous pourrez déjà profiter d'un grand nombre d'activités cet été.

Le plan d'eau sera surveillé du 1 juillet au 31 août aux horaires suivants :

- du mardi au vendredi de 14h à 19h
- le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h et de 13h à 19h

Deux surveillants de baignade seront présents pendant les horaires d'ouverture du poste de secours. En dehors de ces horaires, la baignade n'est pas surveillée. Pour rappel, il est interdit de plonger dans le plan d'eau et les vélos sont autorisés uniquement sur les parties goudronnées et le parcours de santé.

Vous pourrez aussi profiter du Pump Track qui remporte un franc succès depuis sa mise en place. Le port du casque est obligatoire sur cet équipement.

Pour les enfants, vous trouverez une aire de jeu ombragée avec toboggans, balançoires, etc... Pour les sportifs, un plateau multisport a été aménagé avec 2 terrains de basket 3/3, un city stade et l'aire de Fitness.

A 16 ans, pensez au recensement !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune. Il faudra fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille à jour
- justificatif de domicile

À noter

Comme vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence



FRANCE IDENTITE : à quoi ça sert ?



Activation
de l'Identité Numérique
à la remise de la CNI

Une fois la nouvelle carte disponible,
l'utilisateur reçoit un SMS. Ce SMS contiendra
un lien vers l'application France Identité qui
générera un QR Code

Cette Identité Numérique
est valable 5 ans



France Identité : à quoi ça sert ?

Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ?
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régalienne
en téléchargeant l'application officielle France Identité !

Vos avantages avec l'identité numérique



Créez un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)



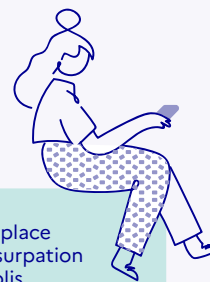
Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.



Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)



Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées. L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.



Vos avantages en plus avec la certification en mairie

Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :



**Procuration de vote
100 % dématérialisée**



**Bouquet de services accessibles
via FranceConnect+**



Demandes de financement
de travaux de rénovation
énergétique avec MaPrimeRénov



Achat de formation avec
Mon Compte Formation



L'avantage
de la certification de votre
identité numérique,
c'est de pouvoir réaliser
de nombreuses démarches
qui nécessitent autrement
un déplacement physique
en mairie ou ailleurs
(gendarmerie, préfecture...)
pour vérifier votre identité.



Et bien d'autres
usages à venir...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr





Calendrier des festivités (mai-juin-juillet)

24 mai :	ULTRA TRAIL DU GRAND COLOMBIER
7 juin :	Gymnase Christophe LEMAITRE Spectacle Gym Elan Gymnique
8 juin :	Grand Prix JP Falconnier Union Cycliste
8 juin :	Concours pétanque
10 juin :	Le Phaëton - Concert Chorale Bel Air
13 juin :	Parvis mairie Culoz Fête de la musique
15 juin :	Stade Béon Vide grenier Sou Ecoles Béon
18-19 juin :	Le Phaëton - Théâtre C'est qu'1 Jeu
21 juin :	Stade Culoz kermesse des écoles Sou Ecoles Culoz
28 juin :	Ski Club fête de la Croix Rousse
28 juin :	Salle Léon Ponnet Repas village Comité Anim.
28 juin :	Portes ouvertes caserne des pompiers
6 juillet :	Grimpée du Colombier UCCB
11-14 juillet :	Base de Loisirs VOGUE - Feu d'artifice le 12/07
26 juillet :	Landaize en fête
26 juillet :	Grand Prix de la ville de Culoz-Béon - pétanque

Contacts mairie

Mairie Culoz-Béon	Espace enfance
46 rue de la mairie	Allée du Parc
04 79 87 00 29	04 79 87 76 79
mairie@culoz-beon.fr	espace-loisirs@culoz-beon.fr
lun au vend 9h 12h30	
Mairie déléguée Béon	Médiathèque
	30 av Antonin Poncet
2 rue du Clusy	04 79 87 06 98
04 79 87 04 33	mediatheque@culoz-beon.fr
lun jeud 13h45 17h45	
Espace petite enfance du Colombier	
Allée du Parc	
04 79 87 79 03	
multiaccueil@culoz-beon.fr	

CULOZ-BEON Infos

VIE PRATIQUE

Etat-Civil (14 février à mai)

> Mariage

Michel PERNA - Rita VALENTINO le 1er mars
Bessie Marie Célia ROCHAIX - Angeline Lila CROZE le 29 mars

> Décès

Adrienne Didine PIAVE épouse LELONG le 26 février
Auguste Jean Albert LEVET le 11 mars
Colette Lucie LOUVET (épouse DUMAS) le 10 mars
Giuseppe MANCUSO le 14 mars
Lina FABRIZIO (épouse DI PAOLO) le 24 mars
Nicole Anne-Marie TROMEUR (épouse KABELAAN) le 26 mars

> Naissances

Kelynn Manon Chantal COMTE le 14 février
Aylan MOUAGNI le 23 février
Nour TAHRIYNE le 14 mars
Lion TRZIJALE le 25 mars
Daina Braina Aëlle PEDI le 8 avril
Mariam BERETE le 9 avril
Jade Eliette Emma DRAPIER JONQUIERES le 18 avril
Shu Ying COLIN le 19 avril
Eléna Moly AUGUSTIN ARMENTI le 25 avril
Aminata CAMARA le 5 mai
Bakory SACKO le 6 mai

S'informez

Illiwap

Téléchargez l'application Illiwap gratuitement et recevez sur votre smartphone toute l'actualité de la commune et des alentours !

Site internet

www.culoz-beon.fr

est le site officiel de la mairie, il vous sera utile afin de connaître les dernières actualités, et tous renseignements utiles

Facebook !

Venez rejoindre les abonnés de la page officielle de la mairie sur facebook. Vous serez informé régulièrement sur ce qui se passe sur la commune !

Panneaux

2 panneaux, un à Culoz et un à Béon. Très utiles pour diverses informations